

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Gertwiller se tiendra du 02 octobre 2017 au 16 octobre 2017 au siège de la

Communauté de Communes du Pays de Barr

57 rue de la Kirneck

BP40074

67142 BARR Cedex

Toute correspondance postale relative à l'enquête peut y être adressée à l'attention du commissaire enquêteur.

La Communauté de Communes du Pays de Barr est la personne morale responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées. Elle est représentée par Monsieur Gilbert SCHOLLY, président.

M. Clément AUBRY, Colonel honoraire de gendarmerie, domicilié à KINTZHEIM (67600), a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par la décision n°E17000166/67 en date du 02 août 2017 par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Durant l'enquête publique, le dossier de l'enquête publique est consultable sur le site internet suivant

<https://www.paysdebarr.fr/vivre/services/urbanisme>

Les observations et propositions peuvent être transmises au commissaire enquêteur pendant toute la durée de l'enquête publique à l'adresse mail suivante :

enquetepublique.gertwiller@paysdebarr.fr

Durant l'enquête publique, le dossier de l'enquête publique est consultable sur support papier, au siège de la Communauté de Communes du Pays de Barr, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8h15 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ainsi que le vendredi de 8h15 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations au siège de la Communauté de Communes du Pays de Barr :

→ le 11 octobre 2017 de 14h00 à 16h00.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de Gertwiller :

→ le 02 octobre 2017 de 8h00 à 10h00 ;

→ le 16 octobre 2017 de 17h00 à 19h00.

Au terme de l'enquête publique, après étude des demandes formulées lors de celle-ci, des avis des personnes publiques associées et du commissaire-enquêteur, la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Gertwiller sera éventuellement modifiée, puis approuvée par le conseil communautaire.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur durant un an, au siège de la Communauté de Communes du Pays de Barr ainsi qu'à la Préfecture de Strasbourg aux jours et heures habituels d'ouverture.

Il sera également consultable durant un an sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Barr.